

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « D.P CONSTRUCTION TAOTINE »

Siège Abidjan, Marcory, Abidjan-Marcory Zone 4, lot
n°24, ilot n°01, section ND, parcelle 01, 10 BP 902
ABIDJAN 10, Lot 24, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « D.P CONSTRUCTION TAOTINE »

Objet :

- Construction générale ;
- Terrassement ;
- Location de chavoutage ;
- Route et voirie (VRD) ;
- Aménagement ;
- Location de camions et engins ;
- Reprofilage lourd et léger ;
- Commerce ;
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, Abidjan-Marcory Zone 4,
lot n°24, ilot n°01, section ND, parcelle 01, 10 BP 902
ABIDJAN 10, Lot 24, Ilot 01

Dirigeant(s) M DIOUF PAPE MODIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08568 du 01/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56671/GTCA/RC/2023 du 01/08/2023

